CAIRN.INFO
Chercher, repérer, avancer.

RÉFLEXIONS SUR LA RÉACTION DE LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE DE PSYCHANALYSE AU RÉCIT QUE WYNNE GODLEY A FAIT DE SON ANALYSE AVEC MASUD KHAN

Donald L. Campbell

P.U.F. | *Revue française de psychanalyse*

2003/3 - Vol. 67
pages 1031 à 1032

ISSN 0035-2942

Article disponible en ligne à l'adresse:

---

http://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2003-3-page-1031.htm

---

Pour citer cet article :

Campbell Donald L., « Réflexions sur la réaction de la Société britannique de psychanalyse au récit que Wynne Godley a fait de son analyse avec Masud Khan »,
Revue française de psychanalyse, 2003/3 Vol. 67, p. 1031-1032. DOI : 10.3917/rfp.673.1031

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 109.222.226.209 - 17/03/2014 12h57. © P.U.F.

Réflexions sur la réaction de la Société britannique de psychanalyse au récit que Wynne Godley a fait de son analyse avec Masud Khan

Donald CAMPBELL
25 octobre 2002

La Société britannique de psychanalyse venait d'achever une révision et mise à jour approfondie de son Code déontologique, qui traitait d'abus de psychanalystes à l'encontre de patients, quand la *London Review of Books* (du 22 février 2001) et le *Times* (du 23 février 2001) ont publié le récit douloureux que Wynne Godley a fait de son analyse avec Masud Khan, il y a quarante ans. J'étais alors président de la Société britannique de psychanalyse et j'ai pensé qu'une réponse honnête, ouverte et non défensive, qui reconnaissait la réalité des abus de Masud Khan à l'encontre de son patient, s'imposait. Le conseil d'administration de la Société m'a soutenu sans réserves. Dans mes lettres aux deux publications, que j'enverrai séparément, j'ai aussi décrit les règles et procédures qui sont maintenant en place pour tenter de protéger les patients du type d'abus qu'a subi Wynne Godley au cours de la parodie de psychanalyse grotesque et préjudiciable pratiquée par Masud Khan.

De plus, le Comité de déontologie de la Société britannique de psychanalyse a entrepris d'étudier la correspondance et les procès verbaux des réunions du conseil d'administration et s'est entretenu avec les confrères qui étaient actifs à cette époque afin de se faire une idée plus claire de ce qui se passait. Le rapport qui en a résulté a constitué la base de la réunion du 19 juin 2001 à laquelle nos membres sont venus nombreux pour discuter de cette période de notre histoire et réfléchir à ce que nous devrions mettre en œuvre afin de garantir que des patients présents et futurs soient mieux protégés contre des abus de leurs analystes qu'ils ne l'ont été par le passé.

Rev. franç. Psychanal., 3/2003

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 109.222.226.209 - 17/03/2014 12h57. © P.U.F.

Nous avons accueilli Wynne Godley à nos délibérations. Il a souligné que le patient se trouve souvent empêtré dans la répétition d'une relation traumatique antérieure, à tel point qu'il est le dernier à être capable de se rendre compte de ce qui se passe et à pouvoir y faire quelque chose. Il pensait donc que l'on ne devrait pas attendre du patient seul qu'il fasse état d'abus de la part d'un analyste. Le comité de déontologie était d'accord avec Wynne Godley et a intégré son point de vue dans de nouveaux principes directeurs établis par la Société britannique de psychanalytique. Le comité de déontologie s'efforce notamment d'encourager un climat de conscience dans lequel il est opportun de partager ses inquiétudes sur certains comportements observés chez un autre collègue. Un tel partage, dès lors qu'il a lieu assez tôt, peut mener à des interventions visant à soutenir des confrères et prévenir le développement de comportements contraires au code professionnel. Toutefois, il suffit maintenant qu'une tierce personne livre des informations laissant présumer que des abus ont lieu pour que le comité de déontologie ouvre une enquête. L'*International Journal of Psychoanalysis* rendra compte de la réponse de la Société britannique de psychanalyse aux articles de Wynne Godley ; une réponse de celui-ci accompagnera ce compte rendu.

(Traduit de l'anglais par Anne-Lise Hacker.)

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 109.222.226.209 - 17/03/2014 12h57. © P.U.F.